

PRÉAVIS DE GRÈVE

jeudi **17** mars
2022

Mardi 1^{er} mars 2022

Conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du Travail, nous vous informons que nous lançons un appel à la **grève** concernant l'ensemble des salariés de la CPAM de l'Oise pour la journée du **jeudi 17 mars 2022**. Ce mouvement à l'initiative du syndicat **SUD Protection sociale de l'Oise** prendra la forme d'un arrêt de travail selon les modalités suivantes :

- ▶ soit grève sur l'ensemble de **la journée** ;
- ▶ soit grève sur **une demi journée (le matin ou l'après-midi)** ;
- ▶ soit grève de **55 minutes**.

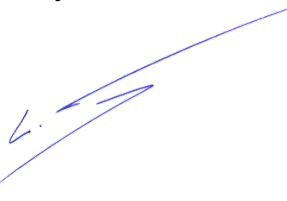
En 2021, selon les données de l'INSEE, **le gaz naturel a augmenté de 24,1%, les produits pétroliers de 13,5%**. Les prix de l'accès à internet ont crû de 5,5%, ceux de l'entretien et de la réparation des véhicules de 2,8%. Au total, l'inflation globale s'est établie à 1,6%. **Les ménages qui dépendent du gaz de ville pour leur chauffage et leur eau chaude, et ceux qui sont obligés d'utiliser leur véhicule pour se rendre au travail sont les plus pénalisés.**

Avant même que la guerre n'éclate en Ukraine, tous les analystes préoyaient une accélération forte de l'inflation en 2022 (+ 3 à 3,5%) soit le double de l'année passée.

Depuis que des sanctions massives et légitimes ont été prises contre le régime russe, il semble inévitable que leur impact se traduise par une baisse sensible de notre pouvoir d'achat. S'il s'agit d'une contrepartie bien dérisoire au vu de la situation catastrophique vécue par le peuple ukrainien et, si par solidarité nous pouvons comprendre et accepter les conséquences de ces sanctions, dans le même temps, **il est plus que légitime que l'employeur participe à l'effort et à la solidarité nationales en revalorisant significativement la valeur du point.**

Comme l'ensemble des autres salariés de France, nous nous joignons donc au mouvement national de grève du 17 mars pour réclamer une plus équitable répartition des richesses produites dans notre pays.

Rappelons qu'en 2021, les bénéfices des banques françaises ont atteint 31 milliards d'euros, ceux de Total Énergie 15 milliards, LVMH (le luxe « français ») 12 milliards d'euros...



Pour le syndicat SUD Protection sociale de l'Oise,
Les Délégués syndicaux,
Cédric FAVRE



Muriel RIPART